



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 18 mars 2025

Salle de rencontre 1202C

18 h 30 à 20 h 30

Procès-verbal

Sont présents :

		Présent(e)	Absent(e)	
1-	Gaudreau, Roxanne	x		Enseignante
2-	Duciaume-Bertrand, Olivier	x		Enseignant
3-	Paquette, Fanny		x	Enseignante
4-				
5 —	Alciné, Jems		x	Employé de soutien
6 —	Gauthier, Alain	x		Parent
8 —	Djama, Ahmed	x		Parent
10 —	Fortin, Karine	x		Parent
11-	Langlois, Nancy		x	Parent
12 —	Karcza, Kristof	x		Parent, substitut
13 —	Lacroix, Sylvain	x		Parent, substitut
14 —	Gauthier, Jacinthe	x		Parent, EHDAA
15 —	Brière, Benoit	x		Parent

16-	Rouleau, Marc-André	x	
17 –	Aubé, Anne Stéphanie	x	Personnel professionnel
18 –	Lafortune, Serge		x Membre de la communauté
19-	Philippe Giroux		x Membre de la communauté
20 –			x Élève, secondaire 4
21-			x Élève, secondaire 5

Sont également présents à la table du conseil :

à	François Bélanger	Directeur
---	-------------------	-----------

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À :

1 a)	MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET QUORUM
	IL Y A QUORUM

2 —	QUESTIONS DU PUBLIC
	PAS DE PUBLIC

3 —	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
046 — CÉ20250318- 01	CONSIDÉRANT que monsieur François Bélanger, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 18 mars 2025 ; CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu ; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Brière et appuyé par M. Lacroix il est résolu : D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 18 mars 2025 ;

4 —	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2024
046 — CÉ202503- 02	PRÉAMBULE CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024 plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance ;

	EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Gauthier et appuyé par M. Rouleau il est résolu : DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 10 décembre ; D'ADOPTER, tel que déposé (ou avec modifications), le procès-verbal de la séance du 10 décembre du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu ;
--	---

5 —	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
	LE DIRECTEUR PRÉVOIT REVENIR AU C.É. AVEC UNE PROPOSITION DE MODIFICATION À LA GRILLE-MATIÈRE POUR 1— PERMETTRE AUX ÉLÈVES DE SECONDAIRE 4 ET 5 DE PRENDRE CHIMIE ET/OU PHYSIQUE AU LIEU DE DEVOIR PRENDRE LES DEUX ; 2— PEUT-ÊTRE FAIRE DISPARAÎTRE LA VOIE TRANSITION POUR CRÉER UN PROGRAMME PRE-DEP 4. LA RÉFLEXION LÀ-DESSUS EST EN COURS.

6 —	TRAVAUX DU CONSEIL
6 a)	CODE DE VIE 2025-2026
046 — CÉ20250318- 03	LE COMITÉ ENCADREMENT A RECONDUIT LE CODE DE VIE DE 2024-2025 QUI A DONNÉ DE BONS RÉSULTATS. L'ÉCOLE A TRAVAILLÉ BEAUCOUP SUR LES RETARDS. POUR LE MOMENT, LE COMITÉ A CHOISI DE NE PAS MODIFIER LA POLITIQUE CONCERNANT LES CELLULAIRES. IL N'EST PAS ENVISAGÉ D'INTERDIRE LES TÉLÉPHONES EN TOUT TEMPS À L'ÉCOLE. CETTE DÉCISION SUSCITE DES INQUIÉTUDES AU C.É. ET M. BÉLANGER PROMET DE REMETTRE LA QUESTION SUR LA TABLE À LA PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ. LE DIRECTEUR SOULIGNE NÉANMOINS QUE LE CELLULAIRE NE SEMBLE PAS UN PROBLÈME PEUT-ÊTRE PARCE QUE MONT-BLEU OFFRE BEAUCOUP D'ACTIVITÉS LE MIDI ET QUE LE TAUX DE PARTICIPATION EST BON.

	IL Y A EU 8 ÉVÉNEMENTS DE VIOLENCE OU INTIMIDATION DEPUIS LA RENTRÉE, DONT 5 DE VIOLENCE PHYSIQUE. CELA INCLUT UNE BATAILLE APRÈS UN MATCH SPORTIF. D'APRÈS LE DIRECTEUR, LE CLIMAT ET LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ SONT MEILLEURS QUE ÇA A ÉTÉ LE CAS DEPUIS DES LUNES. SUR PROPOSITION DE M. DJAMA, APPUYÉ PAR M. DUCIAUME, LE CODE DE VIE EST ADOPTÉ TEL QUEL.
6 B)	RÈGLES DE PROMOTION 2025-2026
	LES RÈGLES DU MINISTÈRE SUR LA PROMOTION ONT ÉTÉ MODIFIÉES. LES CHANGEMENTS SERONT REFLÉTÉS DANS L'AGENDA. PARMI LES CHANGEMENTS : 1- LE REDOUBLEMENT EN SECONDAIRE 1 EST EXCEPTIONNEL ET EST LA DERNIÈRE MESURE OFFERTE. 2- POUR PASSER DE SECONDAIRE 2 À 3, IL FAUT 24 CRÉDITS, INCLUANT FRANÇAIS ET MATHS OU ANGLAIS 3- POUR LES SECONDAIRES 3-4-5, IL N'Y A PLUS DE DÉBOULAGE. LA PROMOTION SE FAIT PAR MATIÈRE, DANS LA MESURE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE.
6 C)	PHOTO SCOLAIRE 2025-2026
	LA PHOTO DES FINISSANTS AURA LIEU LES 22-23 OCTOBRE 2025. IL Y AURA UNE REPRISE LORS DE LA JOURNÉE PÉDAGOGIQUE DU 21 NOVEMBRE. LES AUTRES ÉTUDIANTS QUI VEULENT UNE PHOTO POURRONT AUSSI VENIR LE 21 NOVEMBRE, POUR UNE PHOTO INDIVIDUELLE OU DE GROUPE.
6 D)	CLIENTÈLE 2025-20226
	IL Y AURA 234 ÉLÈVES EN SECONDAIRE 1 L'AN PROCHAIN, CE QUI EST BEAUCOUP. AU TOTAL, ON PRÉVOIT 1584 ÉLÈVES DE SECONDAIRE 1 À 5. HUIT CLASSES MODULAIRES, UNE SALLE DES ENSEIGNANTS ET UN BLOC SANITAIRE SERONT INSTALLÉS SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE. LES MODULAIRES SERONT CONNECTÉS AUX PORTES DU BLOC SPORTIF.

	LES TNI ET LES CASIERS SONT DÉJÀ COMMANDÉS. POUR LE MOMENT, LES MODULAIRES SERVIRONT PROBABLEMENT À LOGER LES ÉLÈVES DE SPORT-ÉTUDES, POUR QU'ON PUISSE FERMER LES MODULAIRES L'APRÈS- MIDI. CELA FACILITERA NOTAMMENT LA SURVEILLANCE. ENTRE 8 ET 12 AUTRES MODULAIRES SERONT AJOUTÉS L'ANNÉE SUIVANTE. POUR LE MOMENT, LES PLATEAUX SPORTIFS SUFFISENT À LA DEMANDE MALGRÉ LA HAUSSE DE LA CLIENTÈLE. HEUREUSEMENT PARCE QUE LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES SONT SUR PAUSE EN RAISON DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES IMPOSÉES PAR LE MINISTÈRE.
6 e)	CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉCOLES
046 — CÉ20250318- 04	M. BÉLANGER A QUITTÉ LA RÉUNION POUR LA DISCUSSION PORTANT SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉCOLE. M. GAUTHIER A PASSÉ EN REVUE LES RÉPONSES INDIVIDUELLES FOURNIES PAR LES PARENTS AU QUESTIONNAIRE SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉCOLE. LES MEMBRES DU C.É. EN ONT DISCUTÉ EN GROUPE. LA PROPOSITION COMMUNE EST ANNEXÉE AU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL. SUR PROPOSITION DE M. GAUTHIER, ET APPUYÉ PAR MME GAUTHIER, LE DOCUMENT EST ADOPTÉ.

7 —	LES RAPPORTS ET MOTS DES REPRÉSENTANTS
	MOT DU PRÉSIDENT
	LE PRÉSIDENT SE DIT HEUREUX DE NOUS RETROUVER EN 2025 ET SOULIGNE QU'IL NE RESTE QU'UNE POIGNÉE DE RENCONTRES AVANT LA PROCHAINE RENTRÉE.
	MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES
	PAS DE REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDA

	LA REPRÉSENTANTE A PARTICIPÉ AU FORUM DE LA FÉDÉRATION DE COMITÉS EHDAA À L'ÉCHELLE DU QUÉBEC. L'OUTAOUAIS FAIT TRÈS BONNE FIGURE SUR PLUSIEURS PLANS, Y COMPRIS LE RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES. LA REPRÉSENTANTE A AUSSI PARTICIPÉ À UNE RENCONTRE DU COMITÉ DU CSSPO. IL Y A EU UNE PRÉSENTATION SUR LES OUTILS COMPLÉMENTAIRES POUR LES ÉLÈVES EHDAA, UNE PRÉSENTATION SUR LE PASSAGE AU SECONDAIRE ET UNE SUR LA GESTION DU STRESS. IL Y A AUSSI EU UNE PRÉSENTATION SUR LE PROJET HORS PISTE. IL Y AURA UNE RÉUNION LE 12 MARS POUR CHOISIR LE OU LA GAGNANTE DU PRIX RACHEL-PATRY. IL Y A EU D'EXCELLENTE CANDIDATURES. LE PRIX RECONNAÎT L'EXCELLENCE ET L'INNOVATION AU SERVICE DES ÉLÈVES EHDAA MERCI À L'ÉCOLE D'AVOIR PARTAGÉ LE SONDAGE POUR LES ÉLÈVES EHDAA. IL Y AURA UN FORUM POUR LES PARENTS EHDAA, LE 24 AVRIL. LE FORUM DURERA 30 MINUTES. IL TRAITERA DES MESURES DE CONTRÔLE EN CAS DE CRISE. MME GAUTHIER RAPPELLE QUE LE RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE A ÉTÉ PUBLIÉ RÉCEMMENT. DANS NOTRE RÉGION (LA RÉGION DES MASSIFS ET DES FORÊTS), IL Y A EU 91 PLAINTES, DONT 40 ONT ÉTÉ TRAITÉES. LA NATURE DES PLAINTES VARIE GRANDEMENT. LE PROTECTEUR DIT AVOIR UNE BONNE COLLABORATION DES ÉCOLES.
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS
	LE REPRÉSENTANT A PARTICIPÉ À TROIS RÉUNIONS DU COMITÉ DE PARENTS DEPUIS NOVEMBRE. LE RAPPORT ANNUEL 2023-2024 A ÉTÉ APPROUVÉ. IL Y A AUSSI EU UNE DISCUSSION SUR LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES ET SUR LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE DU CSSPO. LE CENTRE DE SERVICES VA LANCER UNE CAMPAGNE DE PROMOTION SUR LE THÈME DE LA BIENVEILLANCE. LES THÈMES DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE, DES REPORTS D'INVESTISSEMENTS, DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET L'AJOUT DE MODULAIRES ONT AUSSI ÉTÉ ABORDÉS. IL A ÉTÉ QUESTION DE LA SEMAINE DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION ET AUSSI DU PROJET DE DÉPISTAGE DES RISQUES DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE GRÂCE À L'IA. LES MEMBRES DU COMITÉ ONT PARLÉ DU FORUM DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE QUI A PERMIS UNE RENCONTRE ENTRE LES DIRECTIONS D'ÉCOLE ET LES ÉLÈVES. PARMI LES THÈMES

	ABORDÉS : CELLULAIRE, AMÉLIORATION DES LIEUX PHYSIQUES ET RELATION AVEC LES ADULTES. IL Y AURA DES ÉLECTIONS AU C.A. DU CSSPO POUR LE DISTRICT OUEST ET CENTRE-EST ET LE REPRÉSENTANT NOUS ANNONCE QU'IL ENTEND ÊTRE CANDIDAT DANS LE CENTRE-EST. FINALEMENT, IL SOULIGNE QUE LA PREMIÈRE SEMAINE DE JUIN EST LA SEMAINE DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT PARENTAL EN ÉDUCATION. IL Y AURA DES PRIX POUR LES PARENTS.
	MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ
	PAS DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ.
	RAPPORT DU PERSONNEL — DIRECTEUR
	IL SE PASSE BEAUCOUP DE CHOSES À MONT-BLEU CES TEMPS-CI : • 300 ÉLÈVES SONT ALLÉS AU SALON DU LIVRE EN FÉVRIER. LES SECONDAIRES 4 SONT ALLÉS AU THÉÂTRE VOIR UNE PIÈCE DE SHAKESPEARE. FÉVRIER ÉTAIT LE MOIS DE LA POÉSIE. CHAQUE MATIN ON A DIFFUSÉ UN POÈME LU PAR UN ÉLÈVE ET PRÉENREGISTRÉ. • IL Y A EU UN TOURNOI DE VOLLEYBALL PROFS-ÉLÈVES, LE MOIS D'HISTOIRE DES NOIRS, LE CARNAVAL. • MONT-BLEU AURA TROIS REPRÉSENTANTS AUX FINALES RÉGIONALES À SECONDAIRE EN SPECTACLE. CETTE BELLE SOIRÉE A PERMIS DE TESTER L'ÉQUIPEMENT DE L'AGORA. • IL Y A EU UNE RENCONTRE AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES DE SECONDAIRE 3 POUR L'EXPLICATION DES VOIES POUR SECONDAIRE 4 ET 5. • LE DIRECTEUR A PARTICIPÉ AU FORUM DES JEUNES. LE DIRECTEUR EXPLIQUE QUE LES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES DEVRONT FOURNIR UN AUTRE EFFORT BUDGÉTAIRE ENTRE LE 31 MARS ET LE 30 JUIN. PARMI LES SOMMES QUE L'ÉCOLE PRÉVOIT ENVOYER AU MINISTÈRE, IL Y A DE L'ARGENT PRÉVU POUR LES SORTIES CULTURELLES, AINSI QUE CERTAINES SOMMES DU BUDGET DE FORMATION PROFESSIONNELLE.

	SELON LE DIRECTEUR, IL N'Y A PAS EU DE COUPES D'EFFECTIFS OU DE SERVICES AUX ÉLÈVES CETTE ANNÉE. IL S'ATTEND À UN BUDGET DÉPRIMANT POUR L'AN PROCHAIN. LE VOYAGE DE FIN D'ANNÉE DES ÉLÈVES À TORONTO AURA LIEU. IL Y AURA UN AUTOBUS D'ÉLÈVES.
--	--

8 -	AFFAIRES NOUVELLES
	PAS DE NOUVELLES AFFAIRES

9 -	LEVÉE DE LA SÉANCE
046 – CÉ20250318- 05	L'ordre du jour étant épuisé EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Djama appuyé par Mme Gauthier il est résolu DE LEVER la séance ordinaire à 20 h 45

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur François Bélanger, directeur

Date